

à cetteditte construction les modifications indiquées par la Commission, et d'avoir aussi à payer d'avance \$20 à la Ville pour l'exercice de ses privilèges, durant cette année.

—M. l'échevin Lavallée suggère M. J.-T. Bourdeau, fleuriste et jardinier, domicilié rue Berri, 693, pour remplir la première vacance qui se présentera dans le département.

—Etant soulevée la question de l'assurance des édifices et du matériel du département des parcs, contre les incendies, les trois surintendants soumettent un relevé des assurances qui devraient être prises par la Ville sur les différentes constructions, ainsi que sur le matériel du Parc Mont-Royal, du parc LaFontaine et de l'Île Sainte-Hélène. Il est

Résolu: D'approuver la suggestion des surintendants et de renvoyer lesdites suggestions au trésorier de la Ville.

Ajournement.

JULES CREPEAU,

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 30 mars.

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Couture, Bumbray, Ricard, Robillard, Paquin et Turner.

—Les soumissions pour la location de différents étaux dans les marchés suivants sont prises en considération, savoir:

Une requête de M. O. Moreau, fils, locataire des étaux 3 et 4 du marché Saint-Laurent, maintenant absent à la campagne, demandant la faveur de prendre MM. Mayers et Edelstein comme associés.

Les étaux en question ayant été mis en location, trois soumissions sont reçues.

Sur proposition de M. l'échevin Paquin, il est

Résolu: Que les soumissions pour la location des étaux en question soient ouvertes à une prochaine séance, et que la sous-commission du marché Saint Laurent soit autorisée à considérer la requête de M. Moreau, avec prière de faire rapport.

—Une lettre de M. A. Bessner, locataire de l'étal de boucher No 23 du marché Saint-Laurent, demandant la permission de transférer son étal à son frère John Bessner, et en échange ledit M. A. Bessner demande à louer les étaux de boucher 26, 28, 30, 31, 32, 33 et 34 du marché Bonsecours, actuellement occupés par M. Bonner.

Après délibération, il est proposé par M. l'échevin Turner, et

Résolu: Que M. Bonner, locataire actuel des étaux 26 à 34 dudit marché Bonsecours, devra se conformer au règlement des marchés (Art. 4 Sec. 33) et signer son bail en conséquence, à la condition expresse que les étaux en question soient occupés par lui même.

Il est aussi

Résolu: Que d'ici à huit jours, ledit M. A. Bessner devra signer son bail pour l'étal de boucher No 23 qu'il occupe actuellement dans le marché Saint-Laurent, aux conditions formelles qu'il devra discontinuer immédiatement la gérance du commerce dans les étaux dudit M. Bonner, dans le marché Bonsecours, et s'occuper exclusivement de son commerce dans son étal dudit marché Saint-Laurent, et qu'à défaut de ce faire, la Commission reprendra possession de l'étal en question, selon les dispositions du règlement 296 (Sec. 46, Art. 4) des marchés.

—Une lettre de MM. H. Coriveau & Cie, demandant à louer pour une autre année l'étal qu'ils occupent actuellement dans le marché Saint-Laurent, à raison de \$2.00 par semaine, ou \$3.00 par semaine pour les étaux 6, 7 et 8 du même marché.

Déposée sur le bureau.

—Une lettre de M. James Harper, fils, demandant à continuer le commerce de feu son père, dans les étaux de boucher Nos 24, 25, 26 et 27 du marché Saint-Laurent.

Résolu: D'acquiescer à sa demande.

—Sur proposition de M. l'échevin Ricard, il est

Résolu: Que tous les commis des marchés soient priés de préparer un rapport spécifiant le nombre d'étaux à louer dans leur marché respectif, ainsi que les noms des locataires qui n'ont pas encore signé leur bail.

—M. le président soumet un plan de l'escalier devant être construit sur l'emplacement maintenant terminé autour du Château de Ramesay, ainsi que d'autres améliorations nécessaires au même endroit.

Sur proposition de M. l'échevin Robillard, il est

Résolu: De faire rapport à la Commission des Finances, recommandant une somme de \$800 pour l'exécution des travaux en question.

M. le président soumet un extrait des minutes de la Com-

the necessary alterations to his building so as to meet the requirements of the Committee and that he will moreover to pay \$20 in advance this year for his privilege.

—Ald. Lavallée submitted the name of J. T. Bourdeau, 693 Berri Street, florist and gardener for the first vacancy in the department.

—The question of the opportunity of increasing the amount of insurance carried on the building and material of the Parks Department being discussed, the three superintendents submitted a statement of the insurances which should be carried by the City on the different buildings and material on Mount Royal, LaFontaine and St. Helen's Island Parks.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

MARKET COMMITTEE

Report of meeting held the 30th March.

Present: Ald. Lévy, chairman, Couture, Bumbray, Ricard, Robillard, Paquin and Turner.

—Tenders for renting different stalls in the following markets were considered, to wit:

A petition from Mr. O. Moreau, jr., lessee of stalls 3 and 4 St. Lawrence Market, now absent in the country, asking for the favor of taking Messrs. Mayers and Edelstein into partnership.

On motion of Ald. Paquin, it was

Resolved: That tenders for the renting of the stalls in question be opened at next meeting, and that the St. Lawrence market sub-committee be authorized to consider Mr. Moreau's petition, requesting a report thereon.

A letter from Mr. A. Bessner, lessee of stall No. 23, St. Lawrence market, asking permission to transfer his stall to his brother, John Bessner; in exchange said Bessner asked to rent stalls 26, 28, 30, 31, 32, 33 and 34, Bonsecours market, now occupied by Mr. Bonner.

Alter deliberation, on motion of Ald. Turner, it was

Resolved: That M. Bonner, present lessee of stalls 26 and 34 in said Bonsecours market will have to comply with the market by-law (Art. 4, Sec 33) and sign his lease accordingly, under the express condition that he will himself occupy the stalls in question.

It was also

Resolved: That eight days hence, the said Mr. A. Bessner will have to sign his lease for stall No. 23 which he now occupies in St. Lawrence Market, under the express conditions that he will immediately discontinue his trade in said Mr. Bonner's stalls, in Bonsecours Market, and will do business exclusively in his stall in St. Lawrence Market; in default of so doing, the Committee will retake possession of the stall in question, in accordance with the provisions of Market By-law 296. (Sec. 46, Art. 4).

A letter from Messrs H. Coriveau & Co., asking to rent, for another year, the stall they now occupy in St. Lawrence Market, at the rate of \$2.00 per week, or \$3 00 per week for stalls 6, 7 and 8 in the same market.

Laid on the table.

A letter from Mr. James Harper, jr., asking to continue the trade of his late father, in stalls Nos. 24, 25, 26 and 27 St. Lawrence Market.

Resolved: To acquiesce in his request.

On motion of Ald. Ricard, it was

Resolved: That all the market clerks be requested to prepare a report specifying the number of stalls to rent in their respective markets, and giving the names of lessees who have not yet signed their lease.

The chairman submitted a plan of the staircase to be built on the premises now finished around Château de Ramesay, and also for other necessary improvements at the same place.

On motion of Ald. Robillard, it was

Resolved: To present a report to the Finance Committee, recommending a sum of \$800 to execute the improvements in question.

The chairman submitted an extract from the minutes